

Document d'information juridique

Ce document est une traduction de la version anglaise [disponible ici](#).

Contenu

Disclaimer.....	2
Principes d'action de Oily Money Out et approche des arrestations.....	2
Back-office – Parcours de soutien à l'action climatique (CASP).....	2
Arrestations et premières infractions.....	3
Ressources utiles.....	3
Connaissez vos droits – 5 messages clés - Si vous vous souvenez de quelque chose, souvenez-vous de ceci.....	3
1. Aucun commentaire (no comment en anglais).....	3
2. Aucune donnée personnelle.....	4
3. « Sous quel pouvoir ? ».....	4
4. Aucun avocat commis d'office.....	4
L'avocat de permanence est l'avocat présent au poste de police. Il est peu probable qu'il connaisse le droit des manifestations. En cas d'arrestation et de garde à vue, faites appel gratuitement à l'avocat ayant une expérience en matière de protestation qui figure sur votre carte d'identité. Vous devez simplement vous souvenir du nom du cabinet afin de pouvoir le donner à la police (il est bon de l'écrire sur votre corps au cas où).....	4
La police appellera votre avocat pour vous.....	4
5. Aucune prudence.....	4
Lois communes relatives aux manifestations.....	4
Arrêtez-vous et recherchez.....	4
Obstruction de l'autoroute.....	5
Conditions imposées à une protestation - également connues sous le nom de section 12 ou 14...5	5
Intrusion et intrusion aggravée.....	6
Dommage criminel.....	6
Se verrouiller et s'équiper pour se verrouiller.....	7
Violation de la paix.....	7
Nuisance publique.....	7
Informations pour les ressortissants étrangers.....	8
Définitions.....	9

Disclaimer

Ce briefing écrit est destiné à accompagner les briefings en personne pendant Oily Money Out. Ce document ne constitue pas un avis juridique, ni ne s'y substitue. Il s'agit d'une compilation d'informations qui peuvent être utiles à ceux qui souhaitent entreprendre une action de protestation avec Oily Money Out. Ce document ne reflète aucun détail ni les résultats probables de nos actions -



seulement des informations qui, nous l'espérons, aideront à informer pleinement les participants sur la loi sur les protestations au Royaume-Uni avant d'entreprendre tout type d'action de protestation.

Nous sommes tous responsables de nous-mêmes. Pendant que nous nous soutenons du mieux que nous pouvons, votre les actions vous appartiennent. Il est important de se préparer à toutes les éventualités avant assister à une action. Lors d'une manifestation, nous ne pouvons pas garantir quelles mesures la police prendra choisissez d'appliquer, il n'est donc pas possible de prédire avec certitude si vous serez arrêté ou non.

Principes d'action de Oily Money Out et approche des arrestations

Oily Money Out comprendra une série d'actions de protestation censé faire quelque chose qu'il n'est pas disposé à faire. Les arrestations ne sont pas un objectif d'Oily Money Out, même si elles ne peuvent être exclues. Dans la mesure du possible, nous avons l'intention d'offrir des options de protestation accessibles et adaptées aux familles, et nous prendrons des précautions pour éviter les arrestations lorsque cela est possible. Il y a aussi la sécurité dans le nombre – votre présence à une action de masse réduira les risques pour les autres activistes – et contribuera probablement à une action plus efficace et plus réussie dans son ensemble.

En plus d'assumer notre responsabilité, nous avons une responsabilité envers les autres qui mènent des actions de protestation à nos côtés : assurer la sécurité de tous en ne partageant pas d'informations avec la police ou la sécurité, notamment en n'identifiant pas les organisateurs. Nous soutenons également l'utilisation de noms de code de protestation.

Si vous participez à une manifestation à Oily Money Out, vous recevrez une bustcard (une petite carte contenant des informations clés sur vos droits et les numéros de contact pertinents). Vous devez également écrire le nom d'un avocat de protestation recommandé sur votre corps, ainsi que le numéro du back-office d'Oily Money Out, car ce sera le meilleur endroit pour notifier en cas d'arrestation. Le back-office organisera votre assistance et veillera à ce que vous soyez accueilli et en sécurité si vous êtes libéré.

Back-office – Parcours de soutien à l'action climatique (CASP)

+447783176190

Veillez contacter ce numéro uniquement dans le cas peu probable d'arrestation et ils veilleront à ce que vous soyez accueilli, soutenu et en sécurité – ce numéro figurera sur votre carte de visite et, idéalement, sur votre corps. N'utilisez pas ce numéro à d'autres fins.

Arrestations et premières infractions

Les arrestations ne sont pas un objectif de 'Oily Money Out' mais ils ne peuvent pas être exclu

Si la police commence à procéder à des arrestations, elle peut avertir à l'avance les participants qui risquent d'être arrêtés, mais elle n'est pas obligée de le faire. Si elle le fait, elle vous informera des motifs de l'arrestation et vous donnera la possibilité de mettre fin à toute action susceptible d'être



arrêtée, ce qui signifie que vous aurez probablement la possibilité de vous retirer d'une situation sans être arrêté.

Si vous êtes arrêté, ces ressources expliquent en détail ce qui vous attend :

<https://informeddissent.info/being-arrested> et <https://informeddissent.info/arrestflowchart>

Si vous êtes reconnu coupable d'une première infraction, la peine sera probablement légère et sans emprisonnement - généralement une amende, une libération conditionnelle ou une peine avec sursis. Vous seriez aidé par l'équipe Oily Money Out pour accéder à l'aide et aux ressources appropriées si vous êtes arrêté, inculpé ou condamné.

Lisez un guide sur les conséquences potentielles des condamnations rédigé par Seeds for Change - (en anglais)

<https://seedsforchange.org.uk/conviction>.

Ressources utiles

Les ressources suivantes proviennent d'organisations fiables et recommandées, utiles à ceux qui souhaitent en savoir plus sur les aspects juridiques et pratiques associés aux manifestations. Veuillez les utiliser pour rechercher les réponses à toutes vos questions supplémentaires après avoir lu ce briefing. Si vous avez encore des questions, veuillez contacter l'équipe Oily Money Out.

- Croix verte et noire - <https://greenandblackcross.org/guides/>
- Netpol - <https://netpol.org/resources/>
- Dissidence éclairée - <https://informeddissent.info/>
- Impact des convictions, Seeds for Change - <https://seedsforchange.org.uk/conviction>

Connaissez vos droits – 5 messages clés - Si vous vous souvenez de quelque chose, souvenez-vous de ceci

1. Aucun commentaire (no comment en anglais)

Vous n'êtes pas obligé de répondre aux questions de la police, alors ne le faites pas. Vous pourriez accidentellement vous incriminer ou incriminer quelqu'un d'autre, même si vous pensez partager des informations inoffensives. Dites simplement « aucun commentaire (no comment en anglais) » (ou « Je ne répondrai à aucune question, merci ») à toutes les questions de la police – lors de « discussions informelles », dans le fourgon de police et surtout pendant les interrogatoires de police, sauf indication contraire expresse par un avocat spécialisé dans les protestations.

2. Aucune donnée personnelle

Vous n'êtes pas obligé de fournir des informations personnelles à la police avant ou au moment de votre arrestation. Nous vous recommandons de ne pas donner vos données lorsque vous êtes à l'intérieur du fourgon/voiture de police ou lorsque vous êtes transporté au commissariat de police. Il arrive que la police vous arrête sans motif et principalement dans le but d'obtenir vos données personnelles. Il arrive aussi qu'ils libèrent les activistes après avoir parcouru quelques routes (avant



d'atteindre la poste de police). Dans ce cas, il n'existe généralement aucune trace de votre arrestation et il est donc préférable de garder l'anonymat à ce stade.

En général, les gens ne donnent leurs données qu'au moment de leur enregistrement au bureau de garde à vue du commissariat de police. Cela vous permet d'être libéré dans les 24 heures. Si vous cachez des informations personnelles au poste de police, il est probable que vous serez retenu jusqu'à ce que vous puissiez être conduit devant un tribunal de première instance.

3. « Sous quel pouvoir ? »

Si la police vous demande de faire quelque chose, demandez-lui « suis-je légalement obligé de le faire ? » et si elle vous répond par l'affirmative, demandez-lui : "En vertu de quel pouvoir ?" pour l'inciter à agir légalement. Les policiers comptent sur le fait que vous ne connaissez pas la loi. Notez ce qui a été dit et par qui (numéro de badge / numéro d'épaule) dès que possible après l'incident.

4. Aucun avocat commis d'office

L'avocat de permanence est l'avocat présent au poste de police. Il est peu probable qu'il connaisse le droit des manifestations. En cas d'arrestation et de garde à vue, faites appel gratuitement à l'avocat ayant une expérience en matière de protestation qui figure sur votre carte d'identité. Vous devez simplement vous souvenir du nom du cabinet afin de pouvoir le donner à la police (il est bon de l'écrire sur votre corps au cas où).

La police appellera votre avocat pour vous.

5. Aucune prudence

Si vous êtes arrêté, vous pouvez recevoir un avertissement au lieu d'être inculpé. La mise en garde est un aveu de culpabilité. Le fait de vous proposer un avertissement est une façon pour la police de vous demander de reconnaître votre culpabilité pour un délit sans avoir à vous inculper. Nous ne recommandons jamais d'accepter un avertissement que si un avocat expérimenté vous le conseille. Même dans ce cas, demandez pourquoi.

Lois communes relatives aux manifestations

Arrêtez-vous et recherchez

La police dispose de pouvoirs spécifiques qui lui permettent, dans certaines circonstances, de vous arrêter et de vous fouiller. Le meilleur moyen de se protéger est de connaître la loi et de ne pas parler. Il n'est pas nécessaire de répondre à l'agent qui vous pose des questions pendant la fouille. Vous n'avez pas besoin de donner votre nom ou votre adresse, ni aucune autre information personnelle. Les policiers doivent préciser avant la fouille qui ils sont et d'où ils viennent, ce qu'ils recherchent, quels pouvoirs ils utilisent, et ne fouiller que les endroits où ils sont susceptibles de trouver les objets en question. Pour éviter les situations difficiles, essayez de ne pas porter sur vous des objets qui peuvent être utilisés pour vous identifier, par exemple votre permis de conduire ou votre carte bancaire. Si vous avez un téléphone sur vous, verrouillez-le. Dans la mesure du possible, évitez de transporter des objets qui pourraient être saisis ou donner à la police une raison de vous arrêter (y compris des objets qui pourraient être utilisés dans le cadre d'un "verrouillage", décrit plus en détail ci-dessous).



Si la police trouve sur vous un objet qu'elle soupçonne d'être illégal, elle peut le confisquer, vous arrêter parce que vous êtes soupçonné d'être en possession d'un objet qui pourrait être illégal, vous remettre un avis de pénalité fixe ou exiger votre nom et votre adresse afin de vous envoyer une citation à comparaître à une date ultérieure.

Pour plus d'informations sur les nouveaux pouvoirs de contrôle et de fouille de Liberty, cliquez ici :

https://www.libertyhumanrights.org.uk/advice_information/stop-and-search/

Obstruction de l'autoroute

La police utilise généralement ce pouvoir pour arrêter des manifestants qui se tiennent à l'extérieur de bâtiments, s'assoient et bloquent des entrées ou des routes, ainsi que dans de nombreuses situations de troubles à l'ordre public. L'infraction est commise si une personne, sans excuse légitime ni autorisation, entrave délibérément le libre passage sur la voie publique. La "voie publique" ne se limite pas aux routes, mais comprend également les trottoirs, les accotements et les propriétés privées utilisées comme voie publique.

La peine maximale est passée à 51 semaines d'emprisonnement, une amende illimitée ou les deux. Les primo-délinquants sont susceptibles d'être condamnés à une amende ou à une libération conditionnelle.

Conditions imposées à une protestation - également connues sous le nom de section 12 ou 14

N'acceptez pas ou ne distribuez pas de dépliant, ne faites pas d'annonces ou ne partagez pas vos connaissances en personne ou sur les médias sociaux au sujet des conditions visées à l'article 12 ou 14. Cela peut vous incriminer, vous et d'autres personnes. Si la police tente de communiquer avec vous au sujet de l'article 12 ou 14, éloignez-vous et/ou chantez une chanson de protestation.

Lorsque des personnes se rassemblent, l'officier de police le plus haut gradé présent peut imposer les conditions qui semblent nécessaires pour prévenir le désordre, la violence et l'intimidation. La police peut imposer des conditions qui peuvent restreindre le lieu, la durée et le nombre de participants autorisés à participer au rassemblement ou à la procession. Pour exemple, "Pas plus de 20 personnes sont autorisées à Marble Arch et elles doivent partir avant 15 heures aujourd'hui". La police installe souvent un « enclos de protestation » et vous demandent, ainsi qu'à votre entourage, d'y emménager.

Vous pouvez être coupable d'une infraction de violation des conditions imposées lors d'une manifestation/d'un cortège si vous ne vous conformez pas en tant que participant ou organisateur et saviez ou auriez dû savoir que les conditions étaient en place. La condition « aurait dû savoir » a été récemment ajoutée dans la loi sur l'ordre public, de sorte qu'il n'est pas encore vérifié devant les tribunaux si elle rendra les condamnations plus probables.

Un officier supérieur peut faire une annonce, publier un message sur les médias sociaux, ou parfois utiliser des affichages visuels ou des tracts pour informer les gens des conditions mises en place. D'autres agents font généralement le tour de la manifestation, parlent aux personnes et les informent des conditions. Ils se filmeront (à l'aide de leur caméra corporelle) en train de vous parler des conditions afin de pouvoir les utiliser plus tard comme preuve au tribunal. Il faut prouver que la personne connaissait ou aurait dû connaître les conditions imposées. Ne parlez pas de ces conditions à la police ou à d'autres activistes de ces conditions.



Quiconque participe à une « procession publique » ou à une « assemblée publique » et ne respecte pas une condition qui lui est imposée est coupable d'une infraction. En cas de condamnation, la peine maximale est une amende de 2 500 £. Les primo-délinquants recevraient probablement une amende d'environ 200 à 300 £ ou une libération conditionnelle. C'est un moyen de défense pour la personne de prouver que le défaut de se conformer découle de circonstances indépendantes de sa volonté.

Intrusion et intrusion aggravée

Intrusion : L'intrusion est une affaire civile et ne constitue donc pas une infraction passible d'arrestation. Vous entrez sans autorisation quand entrer, céder une propriété ou rester sur un terrain appartenant à quelqu'un d'autre sans son autorisation expresse ou implicite (une autorisation implicite existe par exemple pour les magasins, les hôtels et d'autres espaces publics). Si vous ne quittez pas le terrain à la demande du propriétaire, celui-ci peut alors tenter une action civile contre vous (vous poursuivre en justice en intentant une action en justice contre vous, généralement pour réclamer une indemnisation). Le propriétaire foncier ou un représentant du propriétaire peut également recourir à la « force raisonnable » pour vous expulser du terrain.

Intrusion aggravée : L'intrusion aggravée constitue une infraction pénale. Cela signifie que la police peut intervenir et que vous pouvez être arrêté pour cela. Pour être reconnu coupable du délit d'intrusion aggravée, l'accusation doit prouver que

1. Vous avez pénétré sur un terrain
2. Où des personnes se livraient ou étaient sur le point de se livrer à des activités licites (telles que fonctionnement)
3. Et vous avez ensuite fait quelque chose (en dehors de l'intrusion) pour faire intentionnellement obstruction, perturber ou intimider d'autres personnes dans l'exercice de ces activités licites.

Sur ordre de la police ou après avoir commis une intrusion aggravée, les instructions peuvent inclure de ne pas être autorisé à retourner sur le même terrain pendant 3 à 12 mois.

La peine maximale est de 3 mois d'emprisonnement ou d'une amende de 2 500 £, ou des deux. Les primo-délinquants recevraient probablement une amende comprise entre 200 et 300 £ et une libération conditionnelle.

Dommege criminel

Si la valeur des dommages est inférieure à 5 000 £

Point de départ de la condamnation : libération conditionnelle et ordonnance d'indemnisation (c'est-à-dire qu'il peut vous être demandé de rembourser les frais de nettoyage et de réparation), jugée par un tribunal d'instance. Peine maximale : peine privative de liberté pouvant aller jusqu'à 3 mois, amende de 2 500 £.

Si la valeur des dommages est supérieure à 5 000 £

Point de départ de la détermination de la peine : une peine avec sursis et une ordonnance d'indemnisation, jugées soit par un tribunal de première instance, soit par un tribunal de la Couronne. Peine maximale en cas de procès devant le tribunal de première instance : 5 000 £



d'amende et six mois de prison. Peine maximale en cas de procès devant la Crown Court : peine privative de liberté pouvant aller jusqu'à 10 ans.

Remarque : les tentatives visant à minimiser les dommages permanents peuvent entraîner une peine moindre.

Se verrouiller et s'équiper pour se verrouiller

Cette nouvelle loi couvre ceux qui s'attachent à autrui, à des objets ou à des bâtiments afin de provoquer de graves perturbations ; ou ceux qui transportent des objets à cet effet (cela est défini de manière très large et peut inclure de la colle, de la corde, des cadenas de vélo, etc.). Elle est désormais passible d'une peine maximale de six mois d'emprisonnement, d'une amende illimitée, ou des deux. La peine maximale pour l'infraction consistant à s'équiper pour se verrouiller sera une amende illimitée.

Violation de la paix

La police a le pouvoir de vous détenir ou de vous arrêter si une « atteinte à l'ordre public » s'est produite, ou de l'empêcher de se produire. Une atteinte à l'ordre public est définie comme « un acte accompli ou menaçant d'être accompli qui soit nuit effectivement à une personne, soit à ses biens en sa présence, soit est susceptible de causer un tel préjudice. » Ils doivent vous libérer une fois que la menace de rupture de la paix est passée. Si vous êtes arrêté pour atteinte à l'ordre public, vous ne devez fournir aucune information personnelle. Vous devez être libéré une fois la rupture de la paix terminée.

Nuisance publique

Si une personne fait quelque chose OU ne fait pas quelque chose qu'elle est tenue de faire par la loi ET cela crée un risque ou cause effectivement un préjudice grave au public ou à une partie de la population public OU empêche le public ou une partie du public de faire quelque chose qu'il auraient normalement le droit de le faire, ils pourraient alors commettre l'infraction de nuisance publique intentionnelle ou imprudente.

Un « préjudice grave » est défini comme :

1. « décès, blessure corporelle ou maladie »
2. « perte ou dommage à des biens »
3. « détresse grave, désagrément grave, inconfort grave ou perte grave de aménité »

En cas de procès devant le tribunal de première instance, la peine maximale serait une peine d'emprisonnement n'excédant pas 12 mois ou une amende illimitée ou les deux (6 mois en vertu de la loi actuelle pour une seule infraction).

En cas de procès devant la Crown Court, la peine maximale serait être une peine d'emprisonnement n'excédant pas 10 ans ou une amende illimitée ou les deux.

Plus d'informations : Pour en savoir plus sur les nouveaux pouvoirs prévus par la loi sur l'ordre public de 2023, nous recommandons ce blog comme résumé, y compris certains pouvoirs non mentionnés ici. <https://www.bindmans.com/knowledge-hub/public-order-act-2023>



Informations pour les ressortissants étrangers

La loi s'applique également aux ressortissants étrangers, tout comme le droit de manifester. Cependant, en tant que ressortissant étranger, il peut être judicieux d'obliger, sous conditions ou ordonnances fixées par la police, à empêcher une condamnation pénale pour éviter d'être expulsé ou d'avoir une future entrée au Royaume-Uni refusé.

Si un étranger est arrêté et reconnu coupable d'un crime, le gouvernement britannique peut refuser une demande d'autorisation d'entrée, d'autorisation d'entrée ou d'autorisation de séjour. Le ministère de l'Intérieur devez refuser l'entrée ou l'autorisation de séjour si vous avez été condamné à une peine privative de liberté de plus de que 12 mois. Le ministère de l'Intérieur peut refuser l'entrée ou l'autorisation de séjour si vous avez a reçu une peine non privative de liberté ou a fait l'objet d'une décision à l'amiable qui est inscrite à son casier judiciaire. Cela ne s'applique pas lorsque l'éloignement violerait la CEDH ou la Convention relative aux réfugiés (par exemple lorsqu'un pays tiers n'est pas sûr).

<https://www.gov.uk/guidance/immigration-rules/immigration-rules-part-9-grounds-for-refusal>

Une amende compte comme une condamnation pénale et fait partie du casier judiciaire d'une personne. Des amendes doivent être déclarées et peuvent entraîner un refus d'annulation. Il n'est pas nécessaire de déclarer de simples précautions. Une résolution communautaire ne constitue pas une condamnation, mais peut être pertinente pour déterminer si la personne est un délinquant persistant ou si elle devrait se voir refuser un congé ou voir son congé annulé pour des motifs non propices. (Home Office, Motifs de refus – Criminalité Version 2.0, Personnel du Home office : 9 novembre 2021).

Demandes d'arrestation et d'immigration vers d'autres pays

Les arrestations et les condamnations peuvent avoir des conséquences sur les futures demandes d'entrée dans d'autres pays. La plupart des demandes de visa nécessiteront la divulgation de toute condamnation et mise en garde antérieure, souvent accompagnée d'un certificat de police indiquant si vous avez un casier judiciaire. La quantité d'informations devant être divulguées varie considérablement d'un pays à l'autre pays, certains exigeant que les arrestations n'aboutissant pas à une condamnation soient également divulguées.

Les conséquences de cette divulgation dans une demande de visa ne vous empêchent généralement pas d'entrée automatiquement mais les conséquences peuvent varier considérablement.

Pour plus d'informations sur ce sujet, veuillez voir ci-dessous.

- <https://informeddissent.info/arrestandimmigrationstatus>
- <https://unlock.org.uk/topic/travel/>. (Comprend des informations spécifiques au pays)
- Impact des convictions, Seeds for Change - <https://seedsforchange.org.uk/convictions>

Définitions

Bustcard - une carte distribuée aux manifestants qui contient le numéro du back-office, et nos numéros d'avocats expérimentés en protestation, ainsi que nos 5 conseils clés.



Libération conditionnelle : le délinquant est libéré et l'infraction est inscrite à son casier judiciaire, mais donne au tribunal le pouvoir de réviser la peine prononcée pour l'infraction si le délinquant commet une autre infraction dans un délai fixé par le tribunal. La durée maximale pour cela est de trois ans.

Peine avec sursis : durée donnée à une peine de prison imposée par le tribunal, puis avec sursis (c'est-à-dire « différée »). Le tribunal peut décider de retarder la peine de prison pour accorder au prévenu une période de probation, ou pour entreprendre un traitement contre une dépendance, ou pour répondre aux conditions de la communauté. Si l'accusé ne respecte pas les termes de la peine avec sursis ou commet une autre infraction, il est susceptible d'être envoyé en prison pour purger la peine d'emprisonnement initialement imposée.

Tribunaux de première instance – où sont entendues la grande majorité des affaires pénales. Magistrats déterminer à la fois le verdict et la peine. Très rarement, ils peuvent prononcer des peines privatives de liberté allant jusqu'à 6 mois.

Crown Court – Il existe 71 Crown Courts en Angleterre et au Pays de Galles où les affaires pénales les plus graves sont entendues par un juge et un jury. Les appels des tribunaux de première instance y ont également lieu